

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2025 - 9290 - 2012 B 01085 - 788 575 017 - A2G Fleurs

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A2G FLEURS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>10 AVENUE DE ROYAT 63122 CEYRAT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>78857501700017</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 200
	Fonds commercial (1)	AH	AI	49 323
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 745
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 201
TOTAL (II)		BJ	BK	110 535
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	4 629
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	3 150
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 176
	Autres créances (3)	BZ	CA	16 221
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	16 456	
ACIF CIRCULANT	Chargés constatés d'avance (3)*	CH	CI	2 032
	TOTAL (III)	CJ	CK	43 663
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	- 154 199
Renvois : (1) Dont droit au bail : 49 323		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Pour copie certifiée conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A.
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2G FLEURS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-135 787	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-41 941	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-167 727	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	48 443	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	213 349	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 837	
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 173	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	20 903	
	Autres dettes			EA	223	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	321 926		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	154 199		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	280 227	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A2G FLEURS				Exercice N				Néant ☐ *		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	271 234	FB		FC	271 234	
	Production vendue {	biens *		FD		FE		FF		
		services *		FG	4 532	FH		FI	4 532	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	275 766	FK		FL	275 766	
	Production stockée *							FM		
	Production immobilisée *							FN		
	Subventions d'exploitation							FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	4 500	
	Autres Produits (1) (11)							FQ	564	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	280 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	111 909	
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	-816	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	14 415	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV	4 296	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	72 677	
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	2 322	
	Salaires et traitements *							FY	87 368	
	Charges sociales (10)							FZ	17 207	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)					GA	6 207	
			- dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	711	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	316 295
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
Total des produits financiers (V)								GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	10 643	
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
Total des charges financières (VI)								GU	10 643	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	-10 643
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	-46 108

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2G FLEURS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 167
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	284 997
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	326 938
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-41 941
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	10 288
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	4 500
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	623	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit de cession d'éléments d'actifs			4 167
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 154 198,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -41 940,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a procédé à une rénovation de sa boutique sur l'exercice pour 50k€.

Les travaux ont été financés en totalité par un emprunt de 60k€ dont 51k€ ont été débloqués à la clôture.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	7 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	7 à 15 ans
- Matériels et outillages	7 à 15 ans
- Instal, agencemt, aménag div.	7 à 10 ans
- Matériel de bureau	3 à 7 ans

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

STOCKS

La valorisation des stocks de marchandises a été effectuée à partir des prix d'achats nets de remises. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré, ou du "premier entré-premier sorti".

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Il a été conclu entre A2G FLEURS (l'utilisateur) et CHGL (le prêteur) une convention de mise à disposition pour pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024. Cette convention a été conclue afin de pallier à l'acroissement temporaire lors de certains événements récurrents dans l'année.

La société A2G FLEURS, en contrepartie de la mise à disposition, s'est acquittée auprès de CHGL d'une somme de 16 262 euros conformément aux conditions financières prévues dans le contrat.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FONDS COMMERCIAL

Le poste Fonds commercial est constitué par le droit d'entrée versé au propriétaire des murs dans le cadre de la conclusion du bail commercial et constitue un élément incorporel à part entière du fonds de commerce créé par la société.

Conformément au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été effectué sur cet élément incorporel en regard des critères sectoriels concouramment admis dans le cadre de la valorisation d'un fonds de commerce de magasin de fleurs.

Cette analyse n'a pas conduit à la constatation de dépréciation en la matière.

Désignation	ACHETES	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Pas de porte - LE MARSOUIN	49 323			49 323
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	49 323			49 323

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

49 323

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	52 523		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	53 758		49 410
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	143		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	44 981		607
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	98 882		50 017
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		7 733		468
		TOTAL	7 733		468
		TOTAL GENERAL	159 138		50 486

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPORA- BLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			52 523	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			103 168	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		143		
		Mat. bureau, inform., mobilier			45 588	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		143	148 757	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				8 201	
		TOTAL			8 201	
		TOTAL GENERAL		143	209 481	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 200			3 200
TOTAL		3 200			3 200
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	44 558	6 159		50 717
	Matériel de transport	143		143	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	44 981	47		45 028
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		89 682	6 207	143	95 745
TOTAL GENERAL		92 882	6 207	143	98 945

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 201		8 201
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 176	1 176	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée	12 990	12 990	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 230	3 230	
	Charges constatées d'avance	2 032	2 032	
TOTAUX		27 630	19 429	8 201
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

REGIME DE GROUPE

Le capital de la société A2G FLEURS est détenu à concurrence de 100% (soit 100 parts) par la SAS CHGL, elle-même détenue à 99.99% (soit 29 999 actions sur 30 000 actions) par la SAS BFBL.

Par décision du Président pour la SAS BFBL et la SAS CHGL et par décision de l'associé unique pour la SARL A2G FLEURS, il a été décidé, à compter du 1er janvier 2019, de se placer sur le plan fiscal sous le régime dit de "l'intégration fiscale".

La société-mère, la SAS BFBL, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		130
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		130
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		213 349
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		213 390
Charges		
Charges financières		10 288
Autres		
Mise à disposition personnel		16 262
Prestations techniques	612	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 032
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 032

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100,00	100,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	48 443	6 743	29 238	12 462
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	26 837	26 837		
Personnel & comptes rattachés	6 382	6 382		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 505	5 505		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	209	209		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	76	76		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	20 903	20 903		
Groupe & associés (2)	213 349	213 349		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	223	223		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	321 926	280 227	29 238	12 462

renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 010
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 685
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118
Emprunts et dettes financières divers	10 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 921
Dettes fiscales et sociales	8 178
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

24 505

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 891,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,38 %

Table de mortalité TV 88/90

Départ volontaire à 64 ans

Taux de rotation 1,00 %

Tx d'augment. des sal. 3 %

Tx de CS pat 20%/ apprentis 7%

Rétrospective prorata temporis

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

L'emprunt du CIC de 60k€ débloqué à hauteur de 51k€ sur l'exercice et figurant au passif du bilan pour 48K€ est garanti par des sûretés réelles :

*Nantissement du fonds artisanal en rang 1, constitué par acte séparé sous signature privée, à hauteur de 60 000EUR sur un fonds artisanal de vente de fleurs et végétaux , compositions florales, bouquets et toute activité accessoire exploité sous la dénomination "MONA LISA II" sis à CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ 10 AVENUE DE ROYAT 63122 ROYAT.

*Caution solidaire par la SAS CHGL - ZAC DE BOISVALLON 10 AVENUE DE ROYAT 63122 CEYRAT (siren 532 870 466), représentée par M. Brice MEUNIER agissant en qualité de Directeur général.

La société se porte caution solidaire à hauteur de 60k€ pour sûreté et garantie du paiement par l'emprunteur de toutes sommes dues.

Cette garantie est constituée par acte séparé sous-seing privé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

Personnel salarié :

Ingénieurs et cadres
Agents de maîtrise
Employés et techniciens
Ouvriers

31/12/2024	31/12/2023
3,00	4,00
3,00	4,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2G FLEURS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DESIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Produit de cession d'éléments d'actifs		4 167
TOTAL		4 167

A2G Fleurs
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Centre commercial INTERMARCHÉ
10 avenue de Royat
63122 CEYRAT
788 575 017 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -41 941 euros de la manière suivante :

Au compte « **report à nouveau** » -41 941 euros
S'élevant ainsi à -177 728 euros

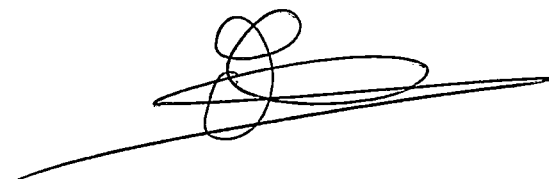
L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.